

Eduquer les jeunes à la Justice et à la Paix

Voici le message de Benoît XVI pour la journée mondiale de la Paix, le 1er janvier. Cette année, le pape centre son intervention sur l'éducation des jeunes.

30/12/2011

1. Le début d'une nouvelle année, don de Dieu à l'humanité, m'incite à adresser à tous, avec grande confiance et affection, un message spécial de vœux pour ce temps qui est devant nous, afin qu'il soit

marqué concrètement par la justice et par la paix.

Avec quelle attitude allons-nous envisager la nouvelle année? Dans le Psaume 130, nous trouvons une très belle image. Le psalmiste dit que l'homme de foi attend le Seigneur « plus que les veilleurs l'aurore » (v. 6), il l'attend avec une ferme espérance, parce qu'il sait qu'elle apportera lumière, miséricorde, salut. Cette attente naît de l'expérience du peuple élu, qui reconnaît que Dieu l'éduque à regarder le monde tel qu'il est en vérité et à ne pas se laisser abattre par les tribulations. Je vous invite à considérer l'année 2012 avec cette attitude confiante. Il est vrai qu'au cours de l'année qui s'achève, le sentiment de frustration suscité par la crise qui frappe la société, le monde du travail et l'économie a augmenté; une crise dont les racines sont avant tout culturelles et anthropologiques. Il

semble presque qu'une chape d'obscurité soit venue recouvrir notre temps et ne permette pas de voir avec clarté la lumière du jour.

Dans cette obscurité, le cœur de l'homme ne cesse toutefois d'attendre l'aurore dont parle le psalmiste. Cette attente est particulièrement vive et visible chez les jeunes, et c'est pourquoi ma pensée va vers eux en considérant la contribution qu'ils peuvent et doivent offrir à la société. Je voudrais donc présenter le Message pour la XLVe Journée Mondiale de la Paix dans une perspective éducative: « *Éduquer les jeunes à la justice et à la paix* », convaincu qu'ils peuvent par leur enthousiasme et leur ardeur en vue d'un idéal, offrir une nouvelle espérance au monde.

Mon Message s'adresse également aux parents, aux familles, à toutes les composantes éducatives, formatives,

comme aussi aux responsables dans les différents milieux de la vie religieuse, sociale, politique, économique, culturelle et de la communication. Être attentifs au monde des jeunes, savoir l'accueillir et le valoriser, n'est pas seulement une opportunité, mais un devoir fondamental de toute la société, pour la construction d'un avenir de justice et de paix.

Il s'agit de communiquer aux jeunes une appréciation de la valeur positive de la vie, en suscitant en eux le désir de la dédier au service du Bien. C'est là une tâche qui nous engage tous personnellement.

Les préoccupations exprimées par de nombreux jeunes ces derniers temps, dans différentes régions du monde, manifestent le désir de pouvoir regarder l'avenir avec une espérance fondée. Actuellement, les aspects qu'ils vivent avec appréhension sont

nombreux : le désir de recevoir une formation qui les prépare de manière plus profonde à affronter la réalité, la difficulté de former une famille et de trouver un emploi stable, la capacité effective de participer au monde de la politique, de la culture et de l'économie pour construire une société ayant un visage plus humain et solidaire.

Il est important que ces ferment, et l'élan vers un idéal qu'ils contiennent, trouvent l'attention qui leur est due de la part de tous les membres de la société. L'Église regarde les jeunes avec espérance ; elle a confiance en eux et elle les encourage à rechercher la vérité, à défendre le bien commun, à avoir des perspectives ouvertes sur le monde et des yeux capables de voir des « choses nouvelles » (*Is 42, 9; 48, 6*)!

Les responsables de l'éducation

2. L'éducation est l'aventure la plus fascinante et difficile de la vie.

Éduquer – du latin *educere* – signifie conduire hors de soi pour introduire à la réalité, vers une plénitude qui fait grandir la personne. Ce processus se nourrit de la rencontre de deux libertés, celle de l'adulte, et celle du jeune. Ceci demande la responsabilité du disciple qui doit être ouvert pour se laisser guider vers la connaissance de la réalité, et celle de l'éducateur qui doit être disposé à se donner lui-même. Plus que jamais sont nécessaires pour cela d'authentiques témoins et non pas de simples dispensateurs de règles et d'informations ; des témoins qui sachent voir plus loin que les autres, parce que leur vie embrasse des espaces plus vastes. Le témoin est celui qui vit en premier le chemin qu'il propose.

Quels sont les lieux où mûrit la vraie éducation à la paix et à la justice? Il y

a d'abord la famille, puisque les parents sont les premiers éducateurs. La famille est la cellule originale de la société. « C'est dans la famille que les enfants apprennent les valeurs humaines et chrétiennes qui permettent une coexistence constructive et pacifique. C'est dans la famille qu'on apprend la solidarité entre les générations, le respect des règles, le pardon et l'accueil de l'autre » [1]. Elle est la première école où on est éduqué à la justice et à la paix.

Nous vivons dans un monde où la famille, et aussi la vie elle-même, sont constamment menacées et assez fréquemment brisées. Des conditions de travail souvent peu compatibles avec les responsabilités familiales, des préoccupations pour l'avenir, des rythmes de vie frénétiques, des migrations en recherche de moyens de subsistance adaptés – voire même de simple survie –, finissent par

rendre difficile la possibilité d'assurer aux enfants un des biens les plus précieux: la présence des parents; une présence qui permette un partage toujours plus approfondi du chemin afin de pouvoir transmettre l'expérience et les certitudes acquises avec les années, qui ne peuvent se communiquer que grâce au temps passé ensemble. Aux parents, je désire dire de ne pas perdre courage! Par l'exemple de leur vie, qu'ils exhortent leurs enfants à placer leur espérance avant tout en Dieu, de là seulement surgissent justice et paix authentiques.

Je voudrais m'adresser aussi aux responsables des institutions qui ont un devoir éducatif : qu'avec un grand sens des responsabilités, ils veillent à ce que la dignité de chaque personne soit respectée et valorisée en toutes circonstances. Qu'ils aient soin que chaque jeune puisse découvrir sa

propre vocation, en l'accompagnant pour faire fructifier les dons que le Seigneur lui a accordés. Qu'ils donnent aux familles l'assurance que leurs enfants puissent avoir un parcours de formation qui ne soit pas en contradiction avec leur conscience et leurs principes religieux.

Que chaque structure éducative puisse être un lieu d'ouverture au transcendant et aux autres ; un lieu de dialogue, de cohésion et d'écoute, où le jeune se sente valorisé dans ses propres potentialités et ses richesses intérieures, et apprenne à estimer vraiment ses frères. Que ce lieu puisse enseigner aussi à goûter la joie qui jaillit du fait de vivre, jour après jour, dans la charité et dans la compassion envers le prochain, et dans la participation active à la construction d'une société plus humaine et fraternelle.

Je me tourne ensuite vers les responsables politiques, en leur demandant d'aider concrètement les familles et les institutions éducatives à exercer leur droit et leur devoir d'éduquer. Un soutien adapté à la maternité et à la paternité ne doit jamais manquer. Qu'ils fassent en sorte que l'accès à l'instruction ne soit jamais nié à personne, et que les familles puissent choisir librement les structures éducatives qu'elles retiennent être plus conformes au bien de leurs enfants. Qu'ils s'engagent à favoriser le regroupement des familles qui sont divisées par la nécessité de trouver des moyens de subsistance. Qu'ils offrent aux jeunes une image limpide de la politique, comme un service véritable pour le bien de tous.

En outre, je ne peux pas ne pas en appeler au monde des médias afin qu'il donne sa contribution éducative. Dans la société

d'aujourd'hui, les moyens de communication de masse ont un rôle particulier: non seulement ils informent, mais ils façonnent aussi l'esprit de leurs destinataires et ils peuvent donc contribuer de façon notable à l'éducation des jeunes. Il est important de retenir que le lien entre éducation et communication est très étroit : l'éducation advient en effet par les moyens de communication, qui influent sur la formation de la personne d'une manière positive ou négative.

Les jeunes aussi doivent avoir le courage de vivre en premier eux-mêmes ce qu'ils demandent à ceux qui les entourent. C'est une grande responsabilité qui les concerne: qu'ils aient la force de faire un usage bon et conscient de leur liberté. Ils sont eux aussi responsables de leur propre éducation et de votre formation à la justice et à la paix !

Éduquer à la vérité et à la liberté

3. Saint Augustin se demandait: « *Quid enim fortius desiderat anima quam veritatem?* – Que désire l'homme plus fortement que la vérité? – » [2] Le visage humain d'une société dépend beaucoup de la contribution de l'éducation à maintenir vive cette demande qu'on ne peut pas supprimer. En effet, l'éducation concerne la formation intégrale de la personne, y compris la dimension morale et spirituelle de l'être, en vue de sa fin ultime et du bien de la société dont elle est membre. Dès lors, pour éduquer à la vérité, il convient avant tout de savoir qui est la personne humaine et d'en connaître la nature.

Contemplant la réalité qui l'entoure, le psalmiste réfléchit: « À voir ton ciel, ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu fixas, qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui, le fils d'un homme, que tu en prennes

souci? » (Ps 8, 4-5). Voici la question fondamentale à se poser: *qui est l'homme?* L'homme est un être qui porte dans son cœur une soif d'infini, une soif de vérité – non partielle, mais capable d'expliquer le sens de la vie – car il a été créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu.

Reconnaitre alors, avec gratitude, la vie comme un don inestimable, porte à découvrir la propre dignité profonde et l'inviolabilité de chaque personne. C'est pourquoi, la première éducation consiste dans le fait d'apprendre à reconnaître dans l'homme l'image du Créateur et, par conséquent, à avoir un respect profond pour tout être humain et à aider les autres à avoir une vie conforme à cette très haute dignité. Il ne faut jamais oublier que « le développement authentique de l'homme concerne unitairement la totalité de la personne dans chacune de ses dimensions » [3], y compris sa dimension transcendante, et que la

personne ne peut être sacrifiée en vue d'obtenir un bien particulier, qu'il soit économique ou social, individuel ou collectif.

C'est seulement par sa relation avec Dieu que l'homme comprend aussi le sens de sa propre liberté. Et c'est la tâche de l'éducation de former à la liberté authentique. Celle-ci n'est pas l'absence de liens ou le règne du libre arbitre, elle n'est pas l'absolutisme du « je ». L'homme qui se croit absolu, qui n'est dépendant de rien et de personne, et qui croit pouvoir faire tout ce qu'il veut, finit par contredire la vérité de son propre être et par perdre sa liberté. Au contraire, l'homme est un être relationnel qui vit en relation avec les autres et avec Dieu surtout. La liberté authentique ne peut jamais être atteinte dans l'éloignement de Dieu.

La liberté est une valeur précieuse, mais délicate; elle peut être mal comprise et mal utilisée. « Aujourd’hui, un obstacle extrêmement menaçant pour l’œuvre d’éducation est constitué par la présence massive, dans notre société et notre culture, de ce relativisme qui, en ne reconnaissant rien comme définitif, ne laisse comme ultime mesure que son propre moi avec ses désirs, et sous l’apparence de la liberté devient une prison pour chacun, séparant l’un de l’autre et réduisant chacun à se retrouver enfermé dans son propre « Moi ». Dans un tel horizon relativiste une véritable éducation n’est donc pas possible: en effet, sans la lumière de la vérité toute personne est condamnée, à un moment ou à un autre, à douter de la bonté de sa vie même et des relations qui la constituent, de la valeur de son engagement pour construire quelque

chose en commun avec les autres » [4].

Pour exercer sa liberté, l'homme doit alors dépasser l'horizon relativiste et connaître la vérité sur lui-même, et la vérité sur le bien et le mal. Au fond de sa conscience, l'homme découvre une loi qu'il ne se donne pas lui-même, mais à laquelle il doit obéir au contraire et dont la voix l'appelle à aimer, à faire le bien et à fuir le mal, à assumer la responsabilité du bien accompli et du mal commis [5]. Pour cela, l'exercice de la liberté est profondément lié à la loi morale naturelle, qui est de caractère universel. Elle exprime la dignité de chaque personne, pose les bases de ses droits et devoirs fondamentaux, et par conséquent et en dernière analyse, du vivre-ensemble juste et pacifique entre les personnes.

Le juste usage de la liberté est donc central pour la promotion de la

justice et de la paix, qui requièrent le respect pour soi-même et pour l'autre, même s'il est loin de son mode d'être et de vivre. De cette attitude proviennent les éléments sans lesquels la paix et la justice restent des paroles privées de contenu: la confiance réciproque, la capacité à construire un dialogue constructif, la possibilité du pardon – que tant de fois on aimerait obtenir mais qu'on a de la peine à donner –, la charité réciproque, la compassion pour les plus faibles, comme également la disponibilité au sacrifice.

Éduquer à la justice

4. Dans notre monde où la valeur de la personne, de sa dignité et de ses droits – au-delà des déclarations d'intentions – est sérieusement menacée par la tendance généralisée à recourir exclusivement aux critères de l'utilité, du profit et de l'avoir, il

est important de ne pas couper le concept de justice de ses racines transcendentales. La justice, en effet, n'est pas une simple convention humaine, car ce qui est juste n'est pas déterminé originairement par la loi positive, mais par l'identité profonde de l'être humain. C'est la vision intégrale de l'homme qui permet de ne pas tomber dans une conception contractuelle de la justice et d'ouvrir aussi, grâce à elle, l'horizon de la solidarité et de l'amour [6].

Nous ne pouvons pas ignorer que certains courants de la culture moderne, soutenus par des principes économiques rationalistes et individualistes, ont aliéné le concept de justice jusque dans ses racines transcendentales, le séparant de la charité et de la solidarité : « la cité de l'homme n'est pas uniquement constituée par des rapports de droits et de devoirs, mais plus encore, et

d'abord, par des relations de gratuité, de miséricorde et de communion. La charité manifeste toujours l'amour de Dieu, y compris dans les relations humaines. Elle donne une valeur théologale et salvifique à tout engagement pour la justice dans le monde ». [7]

« Heureux les affamés et assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés » (*Mt 5, 6*). Ils seront rassasiés parce qu'ils ont faim et soif de relations justes avec Dieu, avec eux-mêmes, avec leurs frères et sœurs, et avec la création tout entière.

Éduquer à la paix

5. « La paix n'est pas seulement absence de guerre et elle ne se borne pas à assurer l'équilibre des forces adverses. La paix ne peut s'obtenir sur terre sans la sauvegarde des biens des personnes, la libre communication entre les êtres humains, le respect de la dignité des

personnes et des peuples, la pratique assidue de la fraternité » [8]. La paix est un fruit de la justice et un effet de la charité. La paix est avant tout un don de Dieu. Nous chrétiens, nous croyons que le Christ est notre vraie paix: en Lui et dans Croix, Dieu a réconcilié le monde avec Lui et a détruit les barrières qui nous séparaient les uns des autres (cf. *Ep* 2, 14-18); en Lui il y a une seule famille réconciliée dans l'amour.

Toutefois, la paix n'est pas seulement un don à recevoir, mais bien également une œuvre à construire. Pour être vraiment des artisans de paix, nous devons nous éduquer à la compassion, à la solidarité, à la collaboration, à la fraternité, être actifs au sein de la communauté et vigilants à éveiller les consciences sur les questions nationales et internationales et sur l'importance de la recherche de modalités adéquates pour la redistribution de

la richesse, pour la promotion de la croissance, pour la coopération au développement et pour la résolution des conflits. « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu », affirme Jésus dans le discours sur la montagne (*Mt 5, 9*).

La paix pour tous naît de la justice de chacun. Personne ne peut éluder cette tâche essentielle de promouvoir la justice, selon ses propres compétences et ses responsabilités. J'invite particulièrement les jeunes, qui maintiennent toujours vive la tension vers des idéaux, à avoir de la patience et de la ténacité dans la recherche de la justice et de la paix, dans l'éducation du goût pour ce qui est juste et vrai, même si cela peut comporter des sacrifices et aller à contre-courant.

Lever les yeux vers Dieu

6. Face au difficile défi dans le parcours des voies de la justice et de

la paix, nous pouvons être tentés de nous demander, comme le psalmiste : « Je lève les yeux vers les montagnes: mon secours, d'où viendra-t-il ? » (*Ps 121, 1*).

Je veux dire à tous avec force, et particulièrement aux jeunes: « Ce ne sont pas les idéologies qui sauvent le monde, mais c'est seulement le fait de se tourner vers le Dieu vivant, le garant de ce qui est véritablement bon et vrai... [le fait de] se tourner sans réserve vers Dieu, qui est la mesure de ce qui est juste et qui est, en même temps, l'amour éternel. Qu'est-ce qui pourrait bien nous sauver sinon l'amour? » [9] L'amour se réjouit de la vérité, il est la force qui donne la capacité de s'engager pour la vérité, la justice et la paix, car il excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout (cf. *1 Co 13, 1-13*).

Chers jeunes, vous êtes un don précieux pour la société. Face aux

difficultés, ne vous laissez pas prendre par le découragement et ne vous complaizez pas dans de fausses solutions, qui, souvent, se présentent comme la voie la plus facile pour résoudre les problèmes. N'ayez pas peur de vous engager, d'affronter l'effort et le sacrifice, de choisir des chemins qui exigent la fidélité et la constance, l'humilité et le dévouement. Vivez avec confiance votre jeunesse et les désirs profonds de bonheur, de vérité, de beauté et d'amour vrai que vous éprouvez! Vivez intensément cette phase de la vie si riche et pleine d'enthousiasme.

Prenez conscience d'être vous-mêmes des exemples stimulants pour les adultes. Plus vous vous efforcez de vaincre les injustices et la corruption, plus vous désirerez un avenir meilleur et vous vous engagerez à le construire, alors vous le serez vraiment. Ayez conscience de vos potentialités et ne vous repliez

jamais sur vous-mêmes, mais sachez travailler pour un avenir plus lumineux pour tous. Vous n'êtes jamais seuls. L'Église a confiance en vous, elle vous suit, elle vous encourage et désire vous offrir ce qu'elle a de plus précieux : la possibilité de lever les yeux vers Dieu, de rencontrer Jésus Christ, Celui qui est la justice et la paix.

À vous tous, hommes et femmes qui avez à cœur la cause de la paix! La paix n'est pas un bien déjà acquis, mais un objectif auquel, tous et chacun, nous devons aspirer. Regardons l'avenir avec une plus grande espérance, encourageons-nous les uns les autres dans notre cheminement, travaillons à donner à notre monde un visage plus humain et fraternel, et sentons-nous unis dans la responsabilité envers les jeunes générations présentes et futures, en particulier en les éduquant à être des personnes

pacifiques et des artisans de paix. C'est sur la base de cette prise de conscience que je vous confie ces réflexions, et que je vous adresse mon appel: unissons nos forces spirituelles, morales et matérielles, pour « éduquer les jeunes à la justice et à la paix ».

Du Vatican, le 8 décembre 2011.

BENEDICTUS PP XVI

[1] BENOÎT XVI, *Discours aux administrateurs de la Région du Latium, de la ville et de la province de Rome* (14 janvier 2011): *L'Osservatore Romano* français n. 3.171 (10 février 2011), p. 13.

[2] *Commentaire à l'Évangile selon Saint Jean*, 26, 5. [3] BENOÎT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate* (29 juin 2009), n. 11: *AAS* 101 (2009), p. 648; *La Documentation Catholique* 2429 (2009), p. 757; cf. PAUL VI, Lett. enc. *Populorum progressio* (26 mars

1967), n. 14: *AAS* 59 (1967), p. 264. *La Documentation Catholique* 1492 (1967), p. 679.

[4] BENOÎT XVI, Discours à l'ouverture du Congrès ecclésial diocésain dans la Basilique Saint-Jean-de-Latran (6 juin 2005): *AAS* 97 (2005), p. 816; *L'Osservatore Romano français* n. 2.885 (14 juin 2005), pp. 3-4.

[5] Cf. CONCILE OECUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 16.

[6] Cf. BENOÎT XVI, Discours au Reichstag (Berlin, 22 septembre 2011): *L'Osservatore Romano français* n. 3.203 (29 septembre 2011), pp. 4-5.

[7] BENOÎT XVI, Lett. enc. *Caritas in veritate*, n. 6: *AAS* 101 (2009), pp. 644-645; *La Documentation Catholique* 2429 (2009), p. 755.

[8] Catéchisme de l'Église catholique, n. 2304.

[9] BENOÎT XVI, Homélie lors de la veillée de prière au Marienfeld (Cologne, 20 août 2005): AAS 97 (2005), pp. 885-886; L'Osservatore Romano français n. 2.895 (23 août 2005), p. 11.

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ca/article/eduquer-les-jeunes-a-la-justice-et-a-la-paix/> (21/01/2026)